

**Amat est envoyé au cap de Bonne-Espérance y chercher du ravitaillement**  
**Amat au ministre, le 4 novembre 1768**

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/23, f°71  
=====

N°32

A l'île de Bourbon, le 4 novembre 1768

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par mes lettres du 6 août dernier et qui vous seront parvenues par le vaisseau *la Paix*, des raisons qui m'ont empêché de me rendre cette année à Pondichéry, lieu de ma destination. M. Poivre, intendant des Isles de France, vous rend compte des motifs qui l'ont déterminé à m'envoyer au cap de Bonne-Espérance pour chercher des cordages, des vins et des eaux de vie, indispensablement nécessaires au service du Roi, tant pour les hôpitaux que pour les vaisseaux de Sa Majesté. Il vous aura aussi fait part des difficultés qu'il a rencontrées de la part de Messieurs du Bureau du Commerce à l'Isle de France, ce qui a retardé mon départ d'environ un mois.

Le Bureau du Commerce a d'autant moins de raison de s'opposer à mon voyage que les magasins de la Compagnie étant absolument dépourvus de boissons et de cordages, il fallait nécessairement s'en procurer pour le service, et que la Compagnie n'avait d'ailleurs qu'un petit vaisseau nommé *le Sage*, d'environ 180 tonneaux de port qui n'était pas suffisant pour apporter les approvisionnements nécessaires aux deux colonies de l'Isle de France et de Bourbon.

Il était d'ailleurs fort important de rendre un service essentiel à un vaisseau de la Compagnie d'Hollande, qui a été condamné ici ; sa cargaison était considérable et son équipage nombreux. M. Poivre m'a engagé de me charger de transporter l'un et l'autre au cap de Bonne-Espérance, mais prévoyant que *la Marquise de Marboeuf* ne serait pas suffisante pour remplir cet objet, j'ai pris le parti de fréter à mes frais un vaisseau d'environ 300 tonneaux, nommé *le Favory* [*Favori*], appartenant au Sr Le Roux, habitant de l'Isle de France. Je me suis rendu ici, j'y ai pris la cargaison et l'équipage du vaisseau hollandais *l'Azia* [*Asia*], et je compte partir sous cinq à six jours pour le cap de Bonne-Espérance.

Le capitaine hollandais a été d'autant plus sensible au service que je lui rends, que j'ai regardé cette affaire plutôt comme un service rendu de nation à nation, que comme une opération lucrative de commerce. J'ai d'ailleurs considéré qu'allant au cap de Bonne-Espérance pour procurer aux Isles de France et de Bourbon les secours dont elles ont besoin, j'y aurais toute sorte de facilité après le service que je rends à la Compagnie d'Hollande. Je n'ai fait aucun traité avec le capitaine du vaisseau *l'Azia*, et je m'en suis rapporté pour le prix du fret à la décision de M. le baron de Tolback [Tulbagh], gouverneur du cap de Bonne-Espérance, dont je connais toute la justice et l'honorabilité, et qui dans toutes les occasions a rendu les plus grands services à notre nation. J'ai cru, Monseigneur, [devoir] donner cette marque de générosité et de reconnaissance à M. Tolback qui a rendu au mois de mai dernier tous les services imaginables au vaisseau *la Marquise de Marboeuf*, et c'est aux secours qu'il a donnés à ce vaisseau que nous avons l'obligation d'avoir remis en bon état le détachement de la Légion de l'Isle de France embarqué sur ce vaisseau. J'ai eu l'honneur au mois de mai dernier de vous rendre compte des procédés de ce gouverneur.

L'opération que je vais faire au Cap sera d'autant plus avantageuse au service du Roi que M. l'Intendant de l'Isle de France eut été dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins de la colonie et que les vins et eaux de vie que je rapporterai du Cap seront à très bon compte. Cet Intendant m'a donné des instructions auxquelles je me conformerai.

Je n'ai exigé qu'un fret modique pour les effets concernant le service du Roi, et j'ai prié M. Poivre de trouver bon que je n'exigeasse point de droit de commission pour le voyage que je vais faire. Ce n'est pas l'intérêt qui me guide, et le zèle que j'ai pour le service du Roi et l'envie que j'ai de mériter vos bontés, Monseigneur, a seul [ont seuls] déterminé mon voyage. Il est juste d'ailleurs qu'avant de prétendre à une récompense, je fasse voir à mes supérieurs si je suis dans le cas d'en mériter.

J'espère que si mes supérieurs vous rendent un compte avantageux de ma conduite, vous voudrez bien me procurer de l'avancement au service du Roi.

Quoiqu'il est vraisemblable que les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire du cap de Bonne-Espérance vous parviendront avant celle-ci, j'ai jugé convenable de vous rendre compte de l'objet de mon voyage. Peut-être la Compagnie des Indes piquée de me voir faire une opération qui la mettra dans le cas de reproches les mieux fondés de votre part, pour n'avoir pas pris les précautions nécessaires à l'approvisionnement des Isles de France et de Bourbon, peut-être, dis-je, cherchera-t-elle à donner une interprétation désavantageuse à mon zèle ; mais vous voyez, Monseigneur, le motif qui m'a fait agir et combien ma conduite est dépourvue de tout intérêt personnel ; d'ailleurs la Compagnie était dans l'impossibilité d'envoyer au Cap par le défaut de vaisseau ; en second lieu il eut fallu acheter d'elle, les effets à un prix fort considérable, au lieu que par mon opération, le Roi aura les provisions nécessaires à son service au prix d'achat, et il ne payera qu'un fort modique [fret] ; et je fais en outre l'avance de la plus grande partie des fonds nécessaires aux achats que je suis chargé de faire au Cap. Au surplus, je n'ai rien fait sans l'ordre de M. Poivre. Je suis directement sous ses ordres, c'est à moi d'obéir, mais s'il était possible que la Compagnie des Indes donnât une mauvaise interprétation à mon zèle, ce sera vous, Monseigneur, qui serez notre juge, vos bontés et votre justice me tranquilliseront sur le jugement que vous prononcerez.

J'aurais l'honneur de vous rendre un compte exact de toutes les opérations que je ferai au cap de Bonne-Espérance. M. Poivre m'ayant ordonné par mes instructions, de prendre les ordres de M. Bellecombe qui commande ici et de M. Crémont, Commissaire Ordonnateur, ces Messieurs m'ont donné plusieurs commissions pour le service du Roi et de la colonie. Je les remplirai avec la plus grande exactitude. Ils m'ont procuré tous les secours dont j'ai eu besoin pour l'expédition de mes deux vaisseaux et je n'ai que lieu de me louer de leur zèle pour le service du Roi et des procédés qu'ils ont eus pour moi.

Je vous demande, Monseigneur le Duc, la continuation de vos bontés et la grâce de me croire avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Amat

St Paul Isle Bourbon, le 4 novembre 1768

\* \* \*